

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU JURY DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'ACCES AU CORPS DES TECHNICIENS SUPERIEURS
DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE
AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

1/ COMPOSITION DU JURY

Présidente : **Maryse LARTIGUE**
Vice-Présidents : **Christian BADOCHÉ**
Philippe SIMON
Membres : **Pascal BRANDY et Géraldine MARTY**

2/ STATISTIQUES

Nombres de postes ouverts :	5	
Nombre de candidats inscrits :	49	
Nombre de candidats présents aux épreuves :	38	dont 27 F et 11 H
Nombre de candidats admissibles :	13	dont 8 F et 5 H
Nombre de candidats admis sur liste principale :	5	4 F et 1 H
Nombre de candidats admis sur liste complémentaire :	0	

Le nombre de candidats baisse régulièrement depuis ces dernières années alors que le nombre de postes ouverts demeure élevé – Pour rappel 6 postes ouverts en 2022 pour 52 candidats inscrits, 3 postes ouverts en 2021 pour 61 candidats inscrits, 5 postes ouverts en 2020 pour 78 candidats.

Comme les années précédentes, le nombre de candidats présents à l'épreuve écrite est inférieur au nombre d'inscrits.

3/ EPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'arrêté du 13 janvier 2015 fixe le règlement, la nature et le programme des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au corps des TSEEAC.

L'examen professionnel pour l'accès au corps des Techniciens Supérieurs des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation civile comporte une épreuve écrite d'admissibilité et 2 épreuves orales, l'entretien avec le jury et une épreuve d'anglais.

L'épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 2 heures, consiste en une épreuve sous forme de QCM et/ou de questions appelant un court développement dans une discipline au choix du candidats parmi 5 options proposées : Circulation Aérienne / Opérations Aériennes / Missions Régaliennes / Informatique / Logistique des Services.

L'admission comprend 2 épreuves orales, l'une d'entretien avec le jury d'une durée de 35 minutes et l'autre en une épreuve d'anglais de 20 minutes.

Les épreuves d'admission sont sanctionnées par une note éliminatoire, à savoir inférieure à 5 / 20 à l'entretien avec le jury et à 8 / 20 à l'épreuve orale d'anglais.

4/ COMMENTAIRES SUR LES EPREUVES

4.1/ Admissibilité

Sur les 49 inscrits, 11 ne se sont pas présentés à l'épreuve d'admissibilité, taux identique à celui de l'année 2022.

Le choix des candidats s'est porté majoritairement sur les épreuves de Circulation Aérienne (13 candidats), puis les Missions Régaliennes (12), Logistique des services (9), et peu sur les 2 autres matières : Informatique (2) et Opérations Aériennes (2).

Ces choix sont quasiment similaires à ceux des années passées.

Les épreuves écrites 2023 ont été présentées sous forme de QCM comportant des questions de niveaux de difficultés différents, avec une proportion égale des niveaux de difficulté dans les 5 disciplines, et des questions pouvant comporter 0, 1 ou 2 bonne (s) réponse (s).

Il est important que les candidats lisent attentivement les pages d'instruction du sujet afin que leur grille de réponse corresponde exactement à leur choix.

Les candidats doivent aussi prendre le temps de lire les questions pour y répondre le plus correctement possible.

De façon générale, les résultats à l'épreuve écrite 2023 ont été d'un niveau inférieur aux années précédentes avec des notes moyennes pour la spécialité Logistique des Services et faibles en Missions Régaliennes et Circulation Aérienne.

Les notes des 38 candidats présents varient de 62,76 à 21,36 (note de 15,69/20 à 5,34/20) avec 22 candidats obtenant une note supérieure à 10/20.

En raison du nombre important de postes offerts (5), la barre d'admissibilité a été placée à 11,80, permettant ainsi de retenir pour les épreuves d'oral 13 candidats, dont 5 d'entre-eux avaient opté pour la discipline CA, 4 Missions Régaliennes, 2 Logistique des Services, 1 Opérations Aériennes et 1 Informatique.

En ce qui concerne les Missions Régaliennes, le programme des révisions est très vaste et couvre plusieurs métiers et domaines différents sans lien les uns avec les autres :

- Partie AER représentant différents postes (certification UE des AD, AD français / CHEA, hélistations, SSLIA, SPPA) ;
- Partie SUR ;
- Partie ENV ;
- Contexte international OACI et EASA.

Le candidat doit prendre connaissances des nombreux règlements européens et autres textes réglementaires nationaux. S'il souhaite échanger avec des agents qualifiés, il doit rencontrer entre 4 et 7 personnes minimum afin d'avoir une vision complète de ce domaine complexe.

Pour la discipline Circulation Aérienne, il est plus aisé d'acquérir une grande partie du programme. Un candidat possédant le BIA ou le brevet de Pilote privé devrait pouvoir répondre à toutes les questions. Avec une bonne connaissance du règlement SERA et quelques entretiens avec un contrôleur, un candidat peut arriver à engranger les connaissances nécessaires pour réussir l'épreuve.

L'épreuve Informatique qui couvre la bureautique, les réseaux, la SSI, les systèmes de gestion des bases de données, s'adresse à des candidats qui opèrent déjà dans ce domaine.

La spécialité Logistique des Services est plutôt prisée des candidats car plus administrative puisqu'elle recouvre des disciplines telles les Finances Publiques avec la gestion budgétaire et financière, les Marchés Publics, l'Hygiène et la Sécurité et les procédures douanières. Ce dernier point est plutôt complexe car il relève pratiquement exclusivement de la DTI, mais comme le sujet est au programme, les candidats se doivent d'avoir des connaissances en la matière.

Peu de candidats font le choix des Opérations Aériennes qui exige d'avoir de bonnes connaissances AIROPS. Ce domaine très technique est plutôt éloigné du métier des personnels administratifs et ouvriers.

Quel que soit le domaine choisi par le candidat pour l'épreuve écrite, il devra fournir un investissement personnel important pour bien organiser ses révisions et préparer l'examen tant pour l'admissibilité que pour les épreuves d'oral.

4.2/ Admission

4.2.1 – Epreuve d'Anglais

L'épreuve d'anglais dure 20 minutes, précédée de 15 minutes de préparation.

L'épreuve d'anglais est basée sur une préparation des résumés de sujets d'actualités ; il s'agit d'enregistrements authentiques en langue anglaise. Ces extraits ont une durée de deux minutes chacun. Les candidats ont un choix libre de deux sujets sur quatre.

Pendant les quinze minutes de préparation, les candidats écoutent les bandes et **doivent préparer deux résumés**.

Ensuite, les candidats présentent ce qu'ils ont compris des deux enregistrements pendant l'entretien oral avec un évaluateur. L'entretien dure 20 minutes et il comprend des questions de compréhension et de vocabulaire ainsi qu'une discussion générale.

L'anglais prend une place de plus en plus importante dans les fonctions professionnelles, en témoigne la note minimale exigée de 8/20. Les années passées, il avait été constaté que cette épreuve était particulièrement discriminante, plusieurs candidats ayant même des notes éliminatoires. Depuis quelques années, le niveau des candidats est apparu plus satisfaisant. La note moyenne des candidats admis en 2023 est de **12,9/20** en anglais. La note la plus élevée en 2023 a été 16/20, alors qu'elle était de 17,25/20 en 2022 et 19,00 /20 en 2021.

Pour la plupart, les candidats ont pris conscience du niveau demandé et il leur est conseillé d'avoir une pratique régulière de la langue anglaise, y compris sur leur temps personnel (lecture d'articles ou de livres en anglais, émissions ou films en VO ...), pour obtenir ou maintenir un niveau satisfaisant.

Il est **fortement recommandé** à chaque candidat de se familiariser en avance avec le contenu et les conseils du document « *Preparing for the ENAC English Oral Concours* » qui est distribué par ENAC-AVIC.

4.2.2 – L'Entretien avec le jury

L'épreuve d'entretien avec le jury composé de 3 personnes, dure 35 minutes. Les 10 premières sont consacrées à une présentation par les candidat(e)s de leur parcours, leur motivation à intégrer le corps des TSEEAC, leur perception des fonctions exercées, puis à un échange sur des sujets plus généraux portant notamment sur l'environnement professionnel et les grands dossiers de la DGAC, du MTE.

Le niveau des prestations à cette épreuve orale en 2023 a été inégal avec d'excellentes prestations et d'autres trop faibles.

Ainsi sur 13 candidats, les notes vont de **18/20 à 4/20** :

5 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 dont 2 supérieures à 16/20

8 candidats ont eu une note inférieure à 10/20 dont 1 candidat avec une note éliminatoire inférieure à 5 /20

La présentation du parcours est généralement travaillée : respect de la contrainte du temps avec un plan structuré, souvent chronologique, parfois thématique. Le plan déroulant de façon chronologique les différents postes tenus par le candidat paraît plus facile à exposer alors que la présentation thématique est plus osée ou risquée mais dans les 2 choix, il est important de structurer la présentation pour qu'elle soit compréhensible par les examinateurs.

Les candidats sont invités à présenter leur contribution à un projet particulier ou une réalisation dans le cadre de leurs fonctions, ce qui permettrait au jury d'évaluer une qualité spécifique du candidat, intéressante pour comprendre leur motivation à rejoindre le corps des TSEAC. Il est aussi important que les candidats motivent leurs perspectives d'évolution de carrière dans ce nouveau corps.

Au cours de la 2^{ème} partie de l'entretien, il est attendu que les candidats maîtrisent les particularités du corps des TSEEAC qu'ils aspirent à intégrer, les grands sujets d'actualité de la DGAC et du Ministère. Cet entretien se construit en grande partie par la présentation du candidat, dans le sens où l'exposé ouvre des pistes et peut orienter les sujets d'interrogation posées par le jury.

Le jury est bien sûr sensible au stress du candidat pour cette épreuve orale. Il ne cherche pas à piéger le candidat par des questions complexes mais il souhaite connaître sa capacité d'analyse, de réflexion, et sa détermination. Une attitude convaincante avec des réponses claires et précises sont appréciées. Les réponses servent au jury à approfondir tel ou tel domaine afin de vérifier si le candidat maîtrise ou pas la matière. Un manque de curiosité des différentes directions de la DGAC et des métiers exercés dans ces services par les TSEEAC, une ignorance des programmes techniques développés par la DGAC ou des sujets d'actualité portés par la DGAC ou le MTE sont autant d'éléments négatifs à opposer au candidat. La curiosité professionnelle est une qualité très appréciée par le jury.

Les candidats qui ont un parcours « mono-service » doivent enrichir leur prestation tant lors de la présentation de leur parcours que pour la 2^{ème} partie, en montrant leur ouverture à l'évolution qu'ils ambitionnent dans un corps technique.

Globalement, on pourra inviter les candidats à considérer cette épreuve comme un entretien de recrutement dont la fiche de poste correspondrait aux fonctions statutaires dévolues aux TSEEAC où sont appréciées, la rigueur, la réflexion, des réponses claires et argumentées, ainsi que leur motivation.

Il est fortement recommandé aux candidats de ne pas apprendre par cœur leur exposé mais d'avoir en tête les grandes parties de leur exposé.

Enfin, pour préparer au mieux cette épreuve orale, il est souhaitable qu'ils puissent passer au moins un oral « blanc » avec un jury composé de membres aguerris à de telles épreuves afin qu'ils puissent se mettre dans les conditions de l'examen.

5/ CONCLUSION

La présidente du jury remercie l'ensemble des membres du jury, notamment les concepteurs de sujets pour leur implication à la réalisation de sujets, et les vice-présidents qui lors de l'épreuve orale, cherchent à faire émerger le meilleur des candidats.

La présidente du jury adresse également ses remerciements à l'équipe de l'ENAC/AVIC pour l'organisation des épreuves, l'aide apportée pour faciliter le travail du jury et l'implication qui a été la leur pour mettre les candidats dans les meilleures conditions d'examen.

Fait à Paris, le 25 novembre 2023

Pour le jury de l'EP TSEEAC 2023
Maryse Lartigue